

Espérant que vous ne serez pas froissé de mon offre, croyez-moi, Monsieur,

Votre très humble serviteur,

Adolphe Bouchard,

Péribonka, Lac St-Jean.

Nous avons localisé, au cadastre de la province, les terres de M. Adolphe Bouchard qui sont les Nos 35, 36 du Rang 2 du canton Dalmas et M. Adolphe Bouchard nous écrit, en date du 12 mai, que sa terre borne la rivière et le chemin public de Honfleur à l'église de Péribonka, que cette terre est à trois milles de l'église, qu'il y a au bord du chemin et de la rivière une élévation d'où un mausolée peut être vu par ceux qui remontent la rivière et qui passent sur le chemin public.

Il a donc été pratiquement décidé que notre mausolée sera érigé sur cette élévation de la terre de M. Adolphe Bouchard.

Dans notre prochain numéro, nous fournirons quelques détails sur ce mausolée.

La prochaine séance publique de la Société des Arts, Sciences et Lettres terminera, croyons-nous, d'une brillante façon, la première série de ces séances qui seront reprises à l'automne. Cette dernière séance aura lieu à la Salle des Chevaliers de Colomb et sera au bénéfice du mausolée que, récemment, notre société a projeté d'élever, en souvenir de Louis Hémon, à Péribonka, Lac Saint-Jean, où Hémon a écrit son délicieux roman *Maria Chapdelaine*.

La réalisation de ce projet nécessite, naturellement, des fonds, et notre Société a pensé d'organiser au profit de ce projet un grand concert-conférence auquel voudront assister, sans doute, tous les amis des lettres canadiennes-françaises — et ils sont nombreux — qui ont su apprécier l'œuvre de l'auteur de *Maria Chapdelaine*. Notre société continue cependant de compter, dans la poursuite de son objet, sur les souscriptions privées des amis de nos lettres.

Voici les grandes lignes du programme de cette prochaine gran-